

PORT DE LA CAPTE

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023 constitue la traduction financière de l'orientation budgétaire débattue lors du conseil municipal du 24 février dernier.

Ce rapport de présentation a vocation de synthétiser et rendre accessibles les données budgétaires issues des maquettes réglementaires imposées par le cadre légal des différentes instructions budgétaires.

Le budget 2023 est élaboré dans un contexte particulièrement difficile. Alors que la commune d'Hyères souhaite poursuivre la qualité du service rendu aux usagers des ports, elle est confrontée d'une part, à l'inflation des prix et, d'autre part, aux mesures nationales, certes favorables au pouvoir d'achat des agents, mais impactant de manière significative les charges de personnel.

Aussi, afin de rendre possible l'équilibre de l'exploitation, une augmentation tarifaire de 3% a été nécessaire.

Les difficultés d'équilibre ne pèsent pas sur l'investissement. Les projets se poursuivront et, en ce qui concerne le port de La Capte, le financement se fera sans emprunt.

Les lignes directrices qui avaient été présentées pour ce budget :

- L'amélioration de la sécurité portuaire avec la poursuite des diagnostics et le maintien des infrastructures
- La modernisation des services

Ainsi, le budget primitif 2023 s'élève à 644 K€. Il est composé de propositions nouvelles et du report des résultats et des restes à réaliser issus de la gestion 2022.

Il se divise en deux sections :

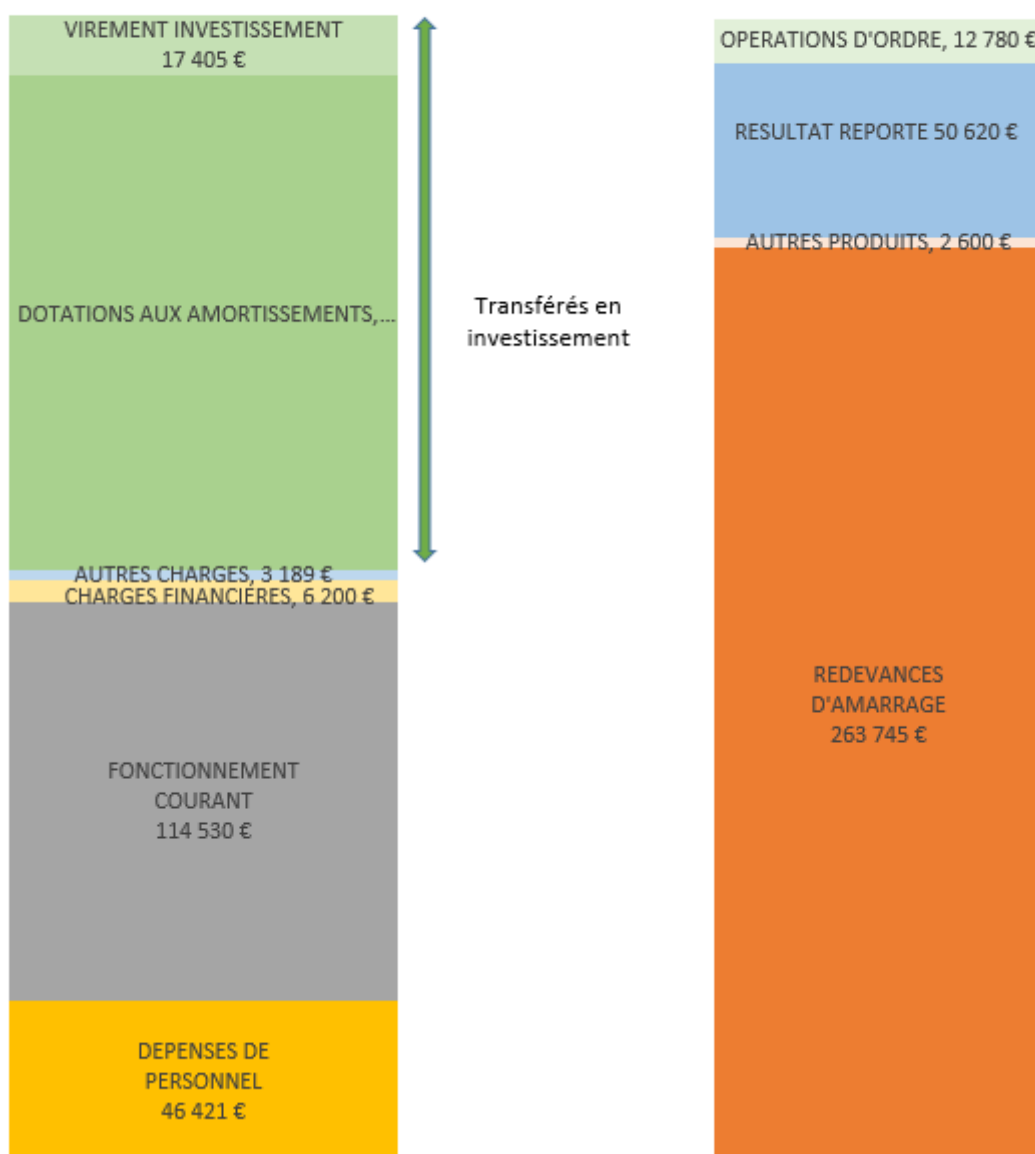
➤ **La section d'exploitation** qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port **s'équilibre à 329 744,86 €** ;

➤ **La section d'investissement** qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port **313 970,83 €**.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	266 345,00	170 340,00		301 091,95	266 345,00	471 431,95
Opérations d'ordre	12 780,00	159 404,86	159 404,86	12 780,00	172 184,86	172 184,86
Opérations de l'exercice	279 125,00	329 744,86	159 404,86	313 871,95	438 529,86	643 616,81
Résultats reportés	50 619,86		154 565,97		205 185,83	0,00
Restes à réaliser				98,88	0,00	98,88
Total du budget	329 744,86	329 744,86	313 970,83	313 970,83	643 715,69	643 715,69

EQUILIBRE DE LA SECTION D'EXPLOITATION

329 744,86 €



A/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port, à la gestion financière et aux opérations exceptionnelles.

Elles sont composées de charges dites « réelles » estimées à 170 K€ et de charges dites « d'ordre » de 142 K€ correspondant aux dotations aux amortissements.

S'agissant des dépenses réelles, celles-ci sont en baisse de 30,64% par rapport au budget 2022.

Elles se ventilent de la manière suivante :

Compte	Libellé	Budget 2022	BP 2023	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
011	Charges à caractère général	103 272,00	114 530,00	11 258,00	10,90%
60	Achats	4 195,00	6 484,00	2 289,00	54,56%
61 & 62	Prestations de services	62 845,00	70 715,00	7 870,00	12,52%
63	Impôts et taxes	36 232,00	37 331,00	1 099,00	3,03%
012	Charges de personnel	43 285,00	46 421,00	3 136,00	7,25%
621x	Personnel affecté p/coll. de rattachement	14 310,00	46 301,00	31 991,00	223,56%
633 & 64x	Masse salariale	28 975,00	120,00	-28 855,00	-99,59%
014	Atténuations de produits	500,00	500,00	0,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	455,00	355,00	-100,00	-21,98%
66	Charges financières	6 993,00	6 200,00	-793,00	-11,34%
67	Charges exceptionnelles	74 149,00	2 160,00	-71 989,00	-97,09%
68	Provisions	0,00	174,00	174,00	
69	Impôts sur les bénéfices	16 925,00	0,00	-16 925,00	-100,00%
	TOTAL	245 579,00	170 340,00	-75 239,00	-30,64%

- **LES CHARGES A CARACTERE GENERAL**

Premier poste de dépenses, ces charges représentent une enveloppe de 115 K€ (+10,90%).

Elles se répartissent principalement en :

- Opération de dragage : 54 K€ ;
- Fiscalité : 37 K€ dont 26 K€ de taxes foncières ;
- Entretien du port : 14 K€ ;
- Fluides : 2 K€.

Le reste de ces charges est composée notamment des achats de fournitures, assurances, des frais téléphoniques, frais bancaires...

- **LES CHARGES DE PERSONNEL**

Deuxième poste de dépenses, les charges de personnel représentent une somme de 46 K€ (+7,25%).

Ces charges rassemblent la refacturation des services de la ville et celle du port Saint-Pierre pour la mise à disposition :

- D'agents portuaires pour la gestion et la surveillance du plan d'eau ;
- Des services administratifs et financiers ;
- De l'équipe techniques pour les interventions travaux et propreté.

L'augmentation de ce poste est due à l'opération de rénovation de la capitainerie effectuée en régie. Au travers d'écritures comptables, cette hausse est compensée par l'enregistrement de recettes d'ordre (nature 722) relatives aux travaux en régie.

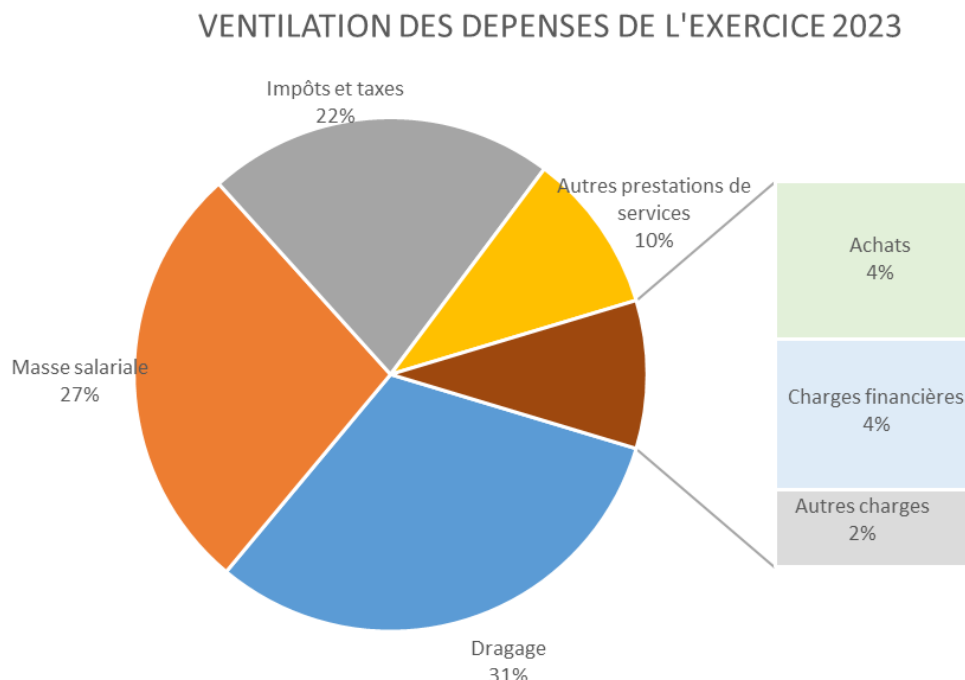
- **LES CHARGES FINANCIERES**

Le prévisionnel de ce poste est de 6 K€ soit -11,34% par rapport au budget 2022. Deux emprunts sont en effet arrivés à échéance en 2022.

Ces charges représentent 4 % des dépenses réelles de cette section.

- **LES AUTRES CHARGES**

D'un montant total de 3 K€, ces charges sont consacrées principalement à l'attribution d'une subvention à l'association SNCP.



B/ LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes réelles de l'exercice sont estimées à 266 K€ complétées par 13 K€ de recettes d'ordre (travaux en régie).

Le résultat reporté de 2022 complète ce budget avec 51 K€.

Compte	Libellé	Budget 2022	BP 2023	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
70	Ventes de produits, services, marchandises	261 600,00	266 345,00	4 745,00	1,81%
706	Redevances d'amarrage	259 000,00	263 745,00	4 745,00	1,83%
7088	Autres produits d'activités annexes	2 600,00	2 600,00	0,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	280,00	0,00	-280,00	
	S/TOTAL	261 880,00	266 345,00	4 465,00	1,70%
002	Résultat reporté	120 147,32	50 619,86		
	TOTAL	382 027,32	316 964,86		

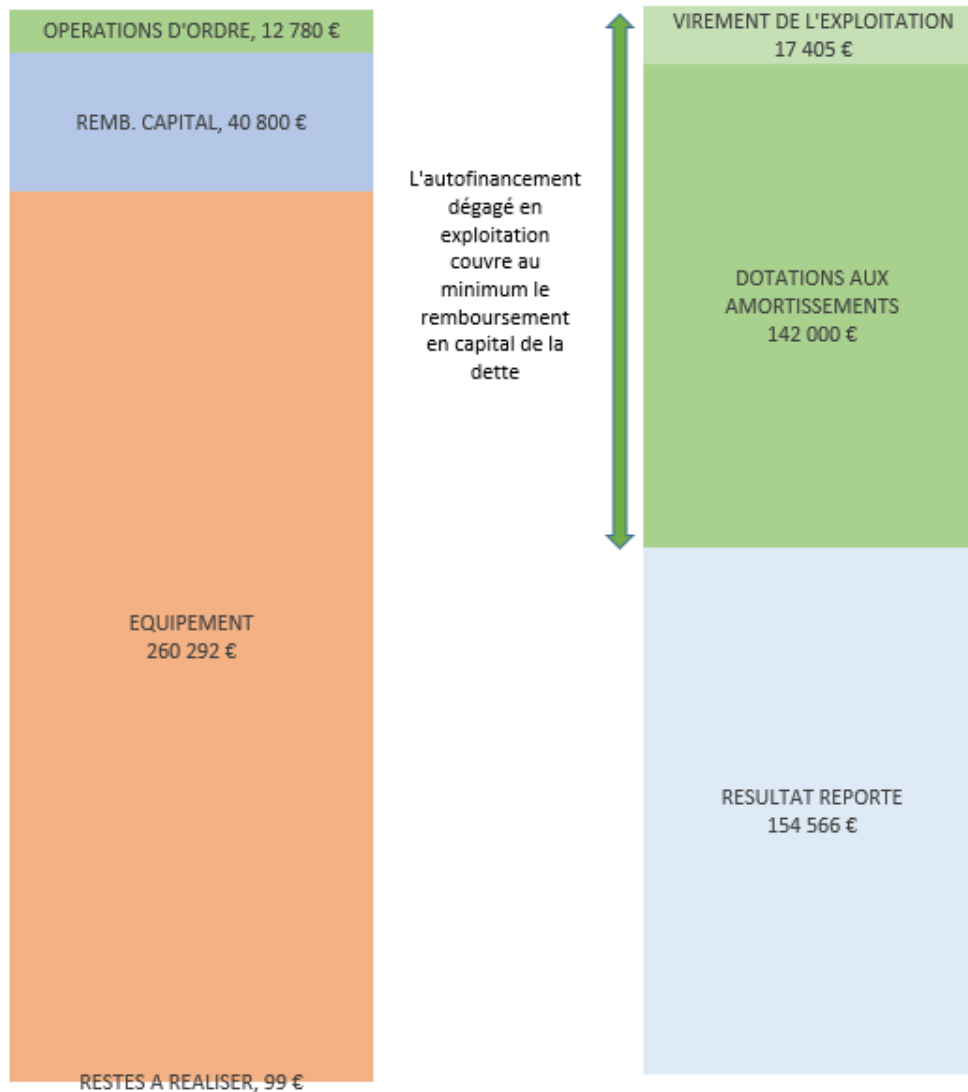
- **LES VENTES DE PRODUITS, SERVICES ET MARCHANDISES**

Avec 266 K€, ce poste est composé majoritairement des redevances d'amarrage dont le seul produit est estimé à 264 K€. Ce poste évolue de 1,83 % grâce à l'augmentation tarifaire de 3% à compter du 1^{er} avril.

Le reste correspond au produit de la liste d'attente (3 K€).

EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

313 970,83 €



C/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 301 K€. Elles sont composées des dépenses dites d'équipement et du remboursement en capital de la dette d'un montant de 41 K€.

L'équipement représente 86% des dépenses réelles d'investissement avec 260 K€ dont :

Thème	Equipement	BP 2023
Amélioration de la sécurité portuaire : Diagnostic / Maintien des infrastructures		128 000
	Etude paysagère	
	Installation de nouveaux sanitaires	
	Mise en place de caméras + haut-parleur	
Modernisation des services		4 700
	Equipement de la capitainerie	
	Remplacement du photocopieur	
Autres		127 592
TOTAL GENERAL		260 292

D/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement constitue la seule ressource de l'exercice destinée au financement des dépenses avec 159 K€.

Cette somme vient en complément de l'excédent reporté de 2022 qui s'élève à 155 K€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2023 qui s'équilibre à 329 744,86 € en section d'exploitation et à 313 970,83 € en section d'investissement.